



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° :11 /2026

L'Office de promotion et de gestion immobilière d'Hussein Dey dont le siège social est sis à la cité Amirouche, bâtiment « D » Hussein Dey – Alger lance un avis d'appel d'Offres national ouvert relatif à l'entretien du parc ascenseurs de l'OPGI d'Hussein Dey.

Le présent avis d'appel d'offres national ouvert s'adresse aux entreprises agréées ou qualifiées dans le domaine de l'entretien des ascenseurs, par ailleurs, la soumission sous forme de groupement d'entreprises solidaire ou conjoint n'est pas concernée par le présent avis d'appel d'offre.

Les entreprises Intéressées par le présent avis peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges, contre paiement d'une somme de **trois Mille Dinars Algériens (3. 000,00DA)** non remboursable représentant les frais de reproduction, auprès de la :

Direction Générale de l'OPGI d'Hussein Dey
Département de la Maîtrise d'Ouvrage
Cité Amirouche Bâtiment « D » Hussein Dey – Wilaya d'Alger
(Bureau n°17, 1^{ère} étage)

Conformément à l'article 51 de la décision n°1126 du 07/11/2016 fixant les conditions particulières de passation des marchés financés sur fond propres, le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérées dans des enveloppes séparées et fermées portant chacun la dénomination de l'entreprise, la référence, et l'objet d'appel d'offre ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe extérieure anonyme, fermée, cachetée et présentée comme suit :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »
Appel d'offres national ouvert N° 11/2026
Relatif à l'entretien du parc ascenseurs de l'OPGI d'Hussein Dey.

Conformément à l'article 50 de la décision n°1126 du 07/11/2016, fixant les conditions particulières de passation des marchés financés sur fond propres, la durée de préparation des offres est fixée à **huit (08) jours calendaires** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offre dans l'un des quotidiens nationaux, de la presse électronique agréer ou le BOMOP.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au **08^{ème} jour** avant **12h00**, correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant et à la même heure.

Les offres doivent être déposées à la date et avant l'heure limite de dépôt des offres à l'adresse ci-après :

Office de Promotion et de Gestion Immobilière d'Hussein Dey
Département de la Maitrise d'Ouvrage « services des marchés » (bureau n°17, 1^{ère} étage)
Cité Amirouche Bat « D » Hussein Dey Alger.

Toutefois, le service contractant peut s'il juge utile de proroger la durée de préparation, des offres, dans ce cas, il informe les candidats par tous moyens, conformément aux dispositions de l'article 50 alinéa 02 de la décision n°1126 du 07/11/2016, fixant les conditions particulières de passation des marchés financés sur fond propres.

L'ouverture des plis est prévue le même jour de dépôt des offres à **13h00**. Les soumissionnaires sont invités à y assister. Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de 90 jours à compter de la date de dépôt des offres.